



Créalab (Grand Angoulême)



Développement des compétences numériques des collèves

Quoi?

Créalab est un tiers-lieu ouvert à tous, notamment aux jeunes, pour encourager le travail collaboratif, le développement de projets créatifs et les usages numériques autour des trois étapes d'un projet : la conception, la fabrication, la démonstration.

Créalab a construit un partenariat avec le collège Romain Rolland d'Angoulême afin d'initier les élèves aux outils numériques. Ils ont été amenés à travailler sur un projet pour le leur établissement.

Qui?

Créalab est une association loi 1901, portée par la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

Le Grand Angoulême contribue par une subvention au fonctionnement de l'association.

Il est ouvert à tous les publics et a été conçu comme une plate-forme ouverte de soutien à l'innovation et à la créativité par les outils numériques de prototypages.

Le partenariat avec le collège Romain Rolland (Soyaux) est projet financé par la Fondation Orange

Où?

Créalab touche un public large sur l'ensemble de l'agglomération, avec un volet dédié aux habitants des quartiers prioritaires. Le collège partenaire se trouve sur le quartier prioritaire du Champ-de-Manoeuvre, à Soyaux.

A quels enjeux du territoire et/ou des quartiers, la démarche ou du projet répondent-ils?

Le Créalab vise à rapprocher les étudiants - et par extension les jeunes des quartiers prioritaires - du tissu économique, répondant à un enjeu fort de développement de l'emploi et de création d'entreprises. L'enjeu pour le collège Romain Rolland est d'amener les élèves du quartier prioritaire vers le numérique et l'extérieur du quartier.

Quels sont les objectifs poursuivis?

Faire découvrir les métiers du numérique, soutenir la création de projet et d'entreprise par les jeunes étudiants ou jeunes diplômés. Le partenariat avec le collège entend accompagner les élèves dans une meilleure estime d'eux-mêmes, dans leur orientation, dans la revalorisation de l'image de leur collège mais également de les faire sortir du quartier, grâce à l'utilisation des outils du numérique.

Quelles sont les actions menées?

D'une part, les élèves sont invités au Créalab pour s'en approprier le concept et les outils. D'autre part, Créalab s'invite à l'intérieur du collège pour amener les outils du Créalab jusqu'aux élèves. Autour d'une revalorisation de leur établissement, les élèves réalisent des maquettes, refont la signalétique du collège...

Quels sont les financements européens mobilisés ou envisagés?

Créalab a été impulsé via le programme européen Interreg "Créalab", en lien notamment avec l'industrie culturelle et créative. Le positionnement tiers-lieux et agile du CréaLAB permet de faire évoluer le projet à la marge ou de le décliner en sous-projets.

Notons que l'ancienne région Poitou-Charentes n'a aucun crédits européens dédiés spécifiquement à la politique de la ville. Comme pour le contrat de ville, il n'y a pas d'outils spécifiques à la politique de la ville mais des relais d'autres outils, orientés vers la politique de la ville.

Quel est l'apport de l'Europe au projet ou à la démarche?

Le financement européen a permis de légitimer le projet auprès des partenaires et se mettre en réseau avec d'autres localités européennes. Les crédits européens ont ainsi pu financer la charte graphique et le matériel.

Quelles sont les difficultés repérées ?

L'obligation de diversifier les sources de financements et d'identifier un modèle économique

Juillet 2017